

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 920

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination : **EPITECH NTS90 - NETTOYANT TOUS SUPPORTS**
Référence(s) : 900, 901

Fournisseur : L. THEARD SAS
Adresse : Z.A. de Bel-Air et Z.A. du Mafay
35890 Bourg-des-Comptes (France)

Numéro de téléphone : 02 99 42 67 55
Numéro de téléphone d'urgence : 02 99 42 67 55
Email : infofds@theard.com
Internet : <http://www.theard.com>

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Classification de la substance ou du mélange conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :

H314: Skin Corr. 1B

2.2. Éléments d'étiquetage :

Pictogrammes :



Mention d'avertissement : DANGER

Mentions de danger :
H314: Skin Corr. 1B: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage

P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contient : Hydroxyde de sodium

2.3. Autres dangers :

Aucun

Fiche de données de sécurité

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

octanoate de sodium	5% - 15%	Numéro CAS : EINECS : Numéro d'enregistrement REACH : Classification CLP :	1984-06-1 217-850-5 H315 Skin Irrit. 2 H319 Eye Irrit. 2
Hydroxyde de sodium	< 5%	Numéro CAS: EINECS: Numéro d'enregistrement REACH: Classification CLP:	1310-73-2 215-185-5 01-2119457892-27 H290 Met. Corr. 1 H314 Skin Corr. 1A

Le texte intégral des phrases H & R mentionnées dans cette section figure à la section 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours :

En cas de troubles sévères ou persistants, toujours consulter un médecin le plus rapidement possible.

Contact avec la peau :	Retirer les vêtements contaminés, rincer la peau avec beaucoup d'eau et transporter immédiatement à l'hôpital.
Contact avec les yeux :	Rincer d'abord longuement avec beaucoup d'eau (enlever les lentilles de contact si cela est possible aisément) puis emmener chez un médecin.
Ingestion :	Rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et emmener immédiatement à l'hôpital.
Inhalation :	Faire asseoir en position droite, apporter de l'air frais, laisser se reposer et emmener immédiatement à l'hôpital.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Contact avec la peau :	Corrosif, rougeur, douleur, brûlures sévères.
Contact avec les yeux :	Corrosif, rougeur, mauvais aspect, douleur.
Ingestion :	Corrosif, respiration difficile, vomissements, ampoules sur les lèvres et la langue, douleur brûlante dans la bouche et la gorge, l'oesophage et l'estomac.
Inhalation :	Céphalée, étourdissement, nausées, fatigue, inconscience.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Aucun.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction : CO₂, mousse, poudre, eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun.

5.3. Conseils aux pompiers :

Produits extincteurs à éviter : Aucun.

Fiche de données de sécurité

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, fumées, poussières et vapeurs en restant au vent. Oter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans des égouts ou dans l'eau libre.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Récupérer le produit et placer dans un conteneur fermé. Eventuellement retirer à l'aide d'un matériau absorbant.

6.4. Référence à d'autres sections :

Pour plus d'informations voir les sections 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Manipuler avec prudence afin d'éviter tout déversement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver dans un contenant scellé dans une salle fermée et ventilée, à l'abri du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :





/

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle :

Liste des ingrédients dangereux à la section 3, dont les valeurs TLV sont connues : Hydroxyde de sodium 2 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition :

Protection respiratoire	A utiliser avec une ventilation d'extraction suffisante. Aux endroits où il y a des risques respiratoires, utilisez le cas échéant un masque épurateur. Comme protection contre ces niveaux préjudiciables, utilisez le type ABEK.	
Protection de la peau	Manipuler avec des gants en nitrile (EN 374). Délai de rupture > 480' Epaisseur 0,35 mm. Contrôler les gants minutieusement avant l'usage. Retirer les gants convenablement, sans toucher l'extérieur avec les mains nues. Le caractère approprié pour un poste de travail spécifique doit faire l'objet d'une concertation avec le fabricant des gants de protection. Laver et sécher vos mains.	
Protection des yeux	Garder un flacon d'eau pour bains oculaires à portée de main. Lunettes de protection bien ajustées. En cas de problèmes de traitement exceptionnels, porter un masque et une combinaison de protection.	
Autre protection	Vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le poste de travail en question.	

Fiche de données de sécurité

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Point de fusion / trajet de fusion :	0 °C
Point d'ébullition/trajet d'ébullition :	100 °C
pH :	12,8
pH 1% dilué dans l'eau :	/
Pression de vapeur / 20°C :	2 332 Pa
Densité de vapeur :	Sans objet
Densité relative / 20°C :	1,060 kg/l
Aspect / 20°C :	Liquide
Point d'éclair :	/
Inflammabilité (solide, gaz) :	Sans objet
Température d'auto-inflammabilité :	/
Limite supérieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	/
Limite inférieure d'inflammabilité ou limites d'explosivité (Vol %) :	/
Propriétés explosives :	Sans objet
Propriétés comburantes :	Sans objet
Température de décomposition :	/
Solubilité dans l'eau :	Complètement soluble
Coefficient de partage, n-octanol/eau :	Sans objet
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif :	Sans objet
Viscosité dynamique, 20°C :	1 mPa.s
Viscosité cinématique, 20°C :	1 mm ² /s
Taux d'évaporation (n-BuAc = 1) :	0,300

9.2. Autres informations :

Composé organique volatile (COV) :	/
Composé organique volatile (COV) :	53,000 g/l

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité :	Stable sous conditions normales.
10.2. Stabilité chimique :	Eviter des températures extrêmement élevées ou basses.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses :	Aucun
10.4. Conditions à éviter :	Protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
10.5. Matières incompatibles :	Oxydants, bases
10.6. Produits de décomposition dangereux :	Ne se décompose pas lors d'une utilisation normale

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

H314: Skin Corr. 1B: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Toxicité aiguë calculée, ETA orale : /
Toxicité aiguë calculée, ETA cutanée : /

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 920

octanoate de sodium	DL50 orale, rat : DL50 dermale, lapin : CL50, Inhalation, rat, 4h	≥ 5,000 mg/kg ≥ 5,000 mg/kg ≥ 50 mg/l
Hydroxyde de sodium	DL50 orale, rat : DL50 dermale, lapin : CL50, Inhalation, rat, 4h	≥ 5,000 mg/kg ≥ 5,000 mg/kg ≥ 50 mg/l

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité :

Hydroxyde de sodium	CL50 (Poisson) : CE50 (Daphnies) :	35 - 189 mg/L (96h) 33 - 450 mg/L (48h)
---------------------	---------------------------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité : Les tensioactifs contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Aucune information complémentaire disponible.

12.4. Mobilité dans le sol :

Classe de pollution des eaux, WGK : 1
Solubilité dans l'eau : complètement soluble.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Aucune information complémentaire disponible.

12.6. Autres effets néfastes : Aucune information complémentaire disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

Dans les concentrations données, le produit peut être rejeté dans des égouts à condition d'être neutralisé jusqu'au pH 7. Les éventuelles mesures limitatives prises par les autorités locales doivent toujours être respectées.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU : 1719

14.2. Nom d'expédition des Nations unies :

UN 1719 Liquide alcalin caustique, n.s.a., (mélange avec Hydroxyde de sodium) , 8, II, (E).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

Classe(s) : 8
Numéro d'identification du danger : 80

14.4. Groupe d'emballage : II

14.5. Dangers pour l'environnement : Pas dangereux pour l'environnement.

Fiche de données de sécurité

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Caractéristiques de danger :	Risque de brûlures. Risque pour l'environnement aquatique et les systèmes d'évacuation des eaux usées.
Indications supplémentaires :	Empêcher les fuites de matières de s'écouler dans les eaux environnantes ou le système d'égout.



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Classe de pollution des eaux, WGK : 1
Composé organique volatile (COV) : /
Composé organique volatile (COV) : 53,000 g/l

Étiquetage par Règlement (CE) 648/2004 :
Agents de surface non ioniques 5% - 15%, Phosphates < 5%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune donnée disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations utilisées dans la fiche de données de sécurité :

ADR :	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
BCF :	Facteur de bioconcentration
CAS :	Chemical Abstracts Service
CLP :	Classification, Labelling and Packaging of chemicals
EINECS :	European INventory of Existing Commercial chemical Substances
Nr. :	Numéro
PTB :	Persistant, toxique et bioaccumulable
TLV :	Threshold Limit Value
VPVB :	substances très persistantes et très bioaccumulables
WGK :	Classe de pollution des eaux
WGK 1 :	Peu dangereux pour l'eau
WGK 2 :	Dangereux pour l'eau
WGK 3 :	Extrêmement dangereux pour l'eau

Signification des Phrases R et H utilisées dans la fiche de données de sécurité :

H290 Met. Corr. 1 :	Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Skin Corr. 1A :	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H314 Skin Corr. 1B :	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Skin Irrit. 2 :	Provoque une irritation cutanée.
H319 Eye Irrit. 2 :	Provoque une sévère irritation des yeux.

Motif de révision, modifications des éléments suivants :

Sections : 2.2, 3

Fiche de données de sécurité



Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 920

Numéro de référence SDS : ECM-7087,02

Informations complémentaires :

Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément à l'annexe II/A du règlement (UE) N° 2015/830. La classification a été calculée conformément au règlement européen 1272/2008 avec ses amendements respectifs. Elle a été rédigée avec le plus grand soin. Néanmoins, nous déclinons toute responsabilité pour tout dégât de toute sorte provoqué par l'utilisation des présentes données ou du produit concerné. Pour utiliser cette préparation en vue d'une expérimentation ou d'une nouvelle application, l'utilisateur devra procéder lui-même à une étude du caractère approprié et de la sécurité du matériau.